

AVIS DE MARCHE ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2025-02 PRESTATIONS DE DEMENAGEMENT POUR LES SERVICES DE L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de déménagement et de prestations assimilées aux déménagements (transfert, garde-meubles, démontage ou encore montage, installation et désinstallation de salles d'examens) pour les services de l'Université Rennes 2 sur les sites de Rennes et Saint-Brieuc.

Codes CPV :

- 63100000-0 : Services de manutention et d'entreposage de cargaisons
- 63120000-6 : Services de stockage et d'entreposage

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à **bons de commande sans minimum et avec maximum** en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 du Code de la commande publique.

Objet	Montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre	Nombre maximum de titulaires
Lot n°1 - Opérations complexes de déménagement	600 000 € HT	3 titulaires avec remise en concurrence systématique à chaque besoin
Lot n°2 – Opérations courantes de déménagement	200 000 € HT	1 titulaire

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'1 an à compter de la date de notification. Il pourra être renouvelé tacitement 3 fois 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

3.8 – Lieux d'exécution

Les prestations relevant du présent marché sont à exécuter sur les sites suivants dépendant de l'Université Rennes 2 :

Campus / Site	Adresse	Code postal	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal CS 24307	35043	RENNES Cedex
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon CS 24414	35044	RENNES Cedex
Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB)	2 Avenue Gaston Berger CS 24307	35043	RENNES Cedex
Archives de la Critique d'Art	4 Allée Marie Berhaut Bâtiment B	35000	RENNES
Campus Ker Lann	Avenue Robert Schuman	35170	BRUZ
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC Cedex 1

Des lieux d'exécution pourront être ajoutés ou supprimés par avenant durant la période d'exécution.

3.9 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les livraisons.

3.9.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux est obligatoire pour le lot 1 (durée 1h à 1h30)

La visite unique sera commune à tous les candidats et s'effectuera dans les conditions suivantes :

Date & Heure	Lieu de rdv
25/03/2025 9h30	Campus Villejean Bâtiment P - Hall Place du Recteur Henri le Moal

3.9.2 – Visite facultative

La visite des lieux est facultative pour le lot 2.

Chaque candidat devra convenir de l'heure et date de visite (entre le 26 mars et le 4 avril 2025, les mardis et jeudis matin) en contactant la personne référente **au plus tard 48h** avant la visite :

- M. Pierrick RICHARD : 02 99 14 11 07 / 06 07 14 85 19 - pierrick.richard@univ-rennes2.fr
- Mme Sylvie RAMBAUD : sylvie.rambaud@univ-rennes2.fr

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

3.10 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Lot 1 (Accord-cadre uniquement) :

Critère	Descriptif
1. Prix € TTC (60 %)	Le critère prix est calculé au regard du devis détaillé remis par le candidat et de son montant global € TTC
2. Valeur technique (30 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu de l'Annexe 1 – CRTA, du mémoire technique du candidat et de la réponse à la mise en situation
3. Prise en compte des enjeux DDRS (10 %)	La prise en compte des enjeux DDRS est appréciée au regard du contenu de l'Annexe 1 - CRTA et du mémoire technique du candidat

Lot 2 :

Critère	Descriptif
1. Prix € TTC (60 %)	Le critère prix est calculé au regard d'un panier masqué € TTC établi au regard de l'Annexe 2 – Bordereau des Prix
2. Valeur technique (30 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu de l'Annexe 1 - CRTA et du mémoire technique du candidat
3. Prise en compte des enjeux DDRS (10 %)	La prise en compte des enjeux DDRS est appréciée au regard du contenu de l'Annexe 1 - CRTA et du mémoire technique du candidat

3.11 – Tests

Sans objet

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

Mercredi 9 Avril 2025 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209



UNIVERSITÉ
RENNES 2

44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr

<https://www.univ-rennes2.fr/>

SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

10 mars 2025